

**Conseil économique et social**Distr. générale
12 mai 2022Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Conférence des ministres africains des finances,
de la planification et du développement économique
Cinquante-quatrième session

Dakar (hybride), 16 et 17 mai 2022

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour
et du programme de travail**Ordre du jour provisoire annoté****1. Ouverture de la session**

La session s'ouvrira à 9 heures, lundi 16 mai 2022, par une cérémonie d'ouverture au cours de laquelle la Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique et le Président du Bureau sortant de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique prononceront des allocutions de bienvenue. Des allocutions seront également prononcées par des invités spéciaux. Un représentant du pays hôte prononcera l'allocution d'ouverture officielle.

2. Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail**Documentation**

Ordre du jour provisoire : E/ECA/CM/54/1/Rev.1

Projet de programme de travail : E/ECA/CM/54/2/Rev.3

La composition du nouveau Bureau de la Conférence des ministres sera annoncée à l'issue de consultations. Le Bureau comprendra cinq membres : un(e) président(e), trois vice-président(e)s et un(e) rapporteur(se), élus conformément au principe de la représentation géographique équitable. La composition du Bureau des sessions précédentes figure dans l'annexe jointe au présent document. Après une brève déclaration, le nouveau (la nouvelle) Président(e) dirigera les travaux jusqu'à la fin de la session. La Conférence des ministres sera invitée à examiner l'ordre du jour et le programme de travail et à les adopter avec les modifications qu'elle jugera nécessaire d'y apporter.

* E/ ECA/CM/54/1/Rev.1.



3. Table ronde présidentielle sur le financement de la relance de l'Afrique

Documentation

E/ECA/COE/40/6

La table ronde présidentielle explorera les questions relatives au thème de la session et les messages clés émanant des allocutions des invités spéciaux. Des ministres et d'éminents experts d'organisations internationales, de la société civile et du secteur privé seront invités à échanger leurs vues.

4. Dialogue d'orientation ministériel de haut niveau : L'ambition de développement en milliards ou en milliers de milliards peut-elle devenir réalité ?

Documentation

E/ECA/COE/40/6

Le dialogue d'orientation ministériel de haut niveau sera consacré à des questions de financement du développement liées au thème de la session. Des ministres et d'éminents experts d'organisations internationales, de la société civile et du secteur privé seront invités à échanger leurs vues.

5. Tables rondes de haut niveau

Documentation

E/ECA/COE/40/6

Trois tables rondes de haut niveau seront organisées pour débattre du thème de la session. Des ministres et d'éminents experts d'organisations internationales, de la société civile et du secteur privé seront invités à échanger leurs vues sur des questions de fond liées au thème.

6. Examen des recommandations et adoption des résolutions

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le/la Rapporteur(se) du Comité d'experts présentera à la Conférence des ministres, pour examen et adoption, les principales conclusions, les recommandations et les projets de résolution issus de la réunion du Comité.

7. Examen et adoption de la Déclaration ministérielle

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Conférence des ministres voudra peut-être examiner et adopter le texte d'une déclaration ministérielle énonçant les vues des ministres sur le thème de la session et d'autres questions de politique générale et d'ordre opérationnel.

8. Questions diverses

La Conférence des ministres voudra peut-être examiner toute autre question qui viendrait à être portée à son attention.

9. Clôture de la session

La Secrétaire exécutive adjointe de la Commission économique pour l'Afrique fera une brève déclaration de clôture. Le/la Président(e) de la Conférence des ministres présentera les principales conclusions, puis déclarera la session close.

Annexe

Membres du Bureau de la Commission

<i>Année (Lieu)</i>	<i>Présidence</i>	<i>Première Vice-Présidence</i>	<i>Deuxième Vice-Présidence</i>	<i>Troisième Vice-Présidence</i>	<i>Rapporteur (Rapporteuse)</i>
2001 (Alger)	Algérie (Afrique du Nord)	République-Unie de Tanzanie (Afrique de l'Est)	Gabon (Afrique centrale)	Mali (Afrique de l'Ouest)	Afrique du Sud (Afrique australe)
2002 (Johannesburg)	Afrique du Sud (Afrique australe)	Cameroun (Afrique centrale)	Ghana (Afrique de l'Ouest)	Kenya (Afrique de l'Est)	Soudan (Afrique du Nord)
2003 (Addis-Abeba)	Afrique du Sud (Afrique australe)	Cameroun (Afrique centrale)	Ghana (Afrique de l'Ouest)	Kenya (Afrique de l'Est)	Soudan (Afrique du Nord)
2004 (Kampala)	Ouganda (Afrique de l'Est)	Niger (Afrique de l'Ouest)	Mauritanie (Afrique du Nord)	Guinée équatoriale (Afrique centrale)	Zambie (Afrique australe)
2005 (Abuja)	Nigéria (Afrique de l'Ouest)	Égypte (Afrique du Nord)	Congo (Afrique centrale)	Lesotho (Afrique australe)	Éthiopie (Afrique de l'Est)
2006 (Ouagadougou)	Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)	Congo (Afrique centrale)	Libye (Afrique du Nord)	Burundi (Afrique de l'Est)	Swaziland (Afrique australe)
2007 (Addis-Abeba)	Éthiopie (Afrique de l'Est)	Swaziland (Afrique australe)	Cameroun (Afrique centrale)	Tunisie (Afrique du Nord)	Libéria (Afrique de l'Ouest)
2008 (Addis-Abeba)	Éthiopie (Afrique de l'Est)	Tchad (Afrique centrale)	Algérie (Afrique du Nord)	Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest)	Swaziland (Afrique australe)
2009 (Le Caire)	Égypte (Afrique du Nord)	Tchad (Afrique centrale)	Zimbabwe (Afrique australe)	Bénin (Afrique de l'Ouest)	Kenya (Afrique de l'Est)
2010 (Lilongwe)	Malawi (Afrique australe)	Sierra Leone (Afrique de l'Ouest)	Rwanda (Afrique de l'Est)	Cameroun (Afrique centrale)	Maroc (Afrique du Nord)
2011 (Addis-Abeba)	Guinée (Afrique de l'Ouest)	Rwanda (Afrique de l'Est)	République centrafricaine (Afrique centrale)	Mauritanie (Afrique du Nord)	Malawi (Afrique australe)
2012 (Addis-Abeba)	Gabon (Afrique centrale)	Libye (Afrique du Nord)	Swaziland (Afrique australe)	Érythrée (Afrique de l'Est)	Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest)
2013 (Abidjan)	Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest)	Kenya (Afrique de l'Est)	Algérie (Afrique du Nord)	Lesotho (Afrique australe)	Cameroun (Afrique centrale)

2014 (Abuja)	Nigéria (Afrique de l'Ouest)	Mauritanie (Afrique du Nord)	Malawi (Afrique australe)	Guinée équatoriale (Afrique centrale)	République- Unie de Tanzanie (Afrique de l'Est)
2015 (Addis-Abeba)	République- Unie de Tanzanie (Afrique de l'Est)	Égypte (Afrique du Nord)	Gabon (Afrique centrale)	Afrique du Sud (Afrique australe)	Guinée (Afrique de l'Ouest)
2016 (Addis-Abeba)	Afrique du Sud (Afrique australe)	République démocratique du Congo (Afrique centrale)	Algérie (Afrique du Nord)	Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest)	Ouganda (Afrique de l'Est)
2017 (Dakar)	Sénégal (Afrique de l'Ouest)		Tchad (Afrique centrale)	Kenya (Afrique de l'Est)	Afrique du Sud (Afrique australe)
2018 (Addis-Abeba)	Soudan (Afrique du Nord)	Guinée équatoriale (Afrique centrale)	Éthiopie (Afrique de l'Est)	Lesotho (Afrique australe)	Sénégal (Afrique de l'Ouest)
2019 (Marrakech)	Maroc (Afrique du Nord)	Éthiopie (Afrique de l'Est)	Zambie (Afrique australe)	Togo (Afrique de l'Ouest)	Guinée équatoriale (Afrique centrale)
2020 (virtuel)	Maroc (Afrique du Nord)	Éthiopie (Afrique de l'Est)	Zambie (Afrique australe)	Togo (Afrique de l'Ouest)	Guinée équatoriale (Afrique centrale)
2021 (Addis-Abeba)	Guinée équatoriale (Afrique centrale)	Madagascar (Afrique de l'Est)	Zambie (Afrique australe)	Sierra Leone (Afrique de l'Ouest)	Maroc (Afrique du Nord)